

DECLARATION COMMUNE EN FAVEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE ET DU RHÔNE

PREAMBULE

Que ce soit au titre des individus eux-mêmes ou de la collectivité, l'insertion professionnelle des publics en difficultés constitue un enjeu majeur. De nombreux acteurs du territoire de la Métropole et du Rhône sont impliqués en faveur de cette cause d'intérêt général. Les actions mises en œuvre sont nombreuses. Elles concernent diverses facettes de la problématique globale de l'insertion, et ne sont pas toujours corrélées les unes aux autres. De même, les divers acteurs n'ont pas nécessairement connaissance des actions initiées, ainsi que des moyens mobilisables par les uns et les autres.

Face à ce constat, quatre acteurs locaux représentatifs des principales problématiques liées à l'insertion professionnelles des publics en difficultés, ont décidé de s'engager dans une concertation renforcée. Il s'agit d'ACTION LOGEMENT, d'AG2R LA MONDIALE, du MEDEF LYON-RHÔNE et du SYTRAL.

Dans la présente déclaration commune, les partenaires font part de leur intention, chacun dans leurs champs d'actions respectifs (logement, santé, recrutement, transport, mobilité), de :

- Communiquer sur leur offre de services au bénéfice de ces publics spécifiques, notamment en vue d'une meilleure connaissance mutuelle
- Croiser régulièrement leurs informations
- Rechercher des solutions aux difficultés rencontrées par les personnes relevant de ces publics, notamment par la mise à disposition d'un point-relais au sein de chacune de leurs entités

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

• ACTION LOGEMENT

Le groupe Action Logement met en œuvre depuis plus de 60 ans, la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction et participe ainsi au financement du logement et aux parcours résidentiels des salariés des entreprises.

Issue d'une réforme initiée par les partenaires sociaux en avril 2015, la nouvelle organisation qui unifie l'activité des anciens CIL, s'appuie depuis le 1er janvier 2017 sur les structures à la gouvernance paritaire :

- Une structure faitière paritaire de pilotage, **Action Logement Groupe**,
- Une structure de collecte de la PEEC et de distribution des services, Action Logement Services,
- Une structure chargée d'organiser la distribution de la garantie Visale, **l'Association pour l'Accès aux Garanties Locatives**,
- Une structure de portage des Entreprises Sociales de l'Habitat (ESH) et des sociétés immobilières, **Action Logement Immobilier**,
- Un opérateur pour la mise en œuvre de la mixité sociale, **l'Association Foncière Logement**.

Un ancrage territorial du groupe est consolidé par des comités régionaux/territoriaux d'Action Logement représentant le groupe à l'échelle locale.

Grâce à la nouvelle organisation de proximité déployée, le Groupe, partenaire de l'Etat, des acteurs locaux (communes et EPCI, départements et régions, etc.), est engagé dans une nouvelle dynamique au cœur des territoires afin d'innover et de co-construire des solutions pour améliorer la situation du logement en France et contribuer activement à réduire la fracture territoriale.

En s'inscrivant dans les politiques locales de l'habitat, tant sur le parc privé que sur le parc social ou intermédiaire, en locatif comme en accession à la propriété, Action Logement agit concrètement sur le logement au bénéfice des salariés et de l'emploi par trois principaux axes qui ont fait l'objet d'un engagement renouvelé et partagé avec l'Etat au titre de la nouvelle convention quinquennale 2018-2022 :

- **5 milliards d'euros d'aides directes aux ménages pour favoriser l'accès au logement**
- **5,5 milliards d'euros de financement des organismes de logement social et intermédiaire et de soutien à l'investissement des organismes de logement social**
- **5 milliards d'euros de cofinancement des politiques nationales** dont 3,5 milliards d'euros consacrés aux politiques de rénovation urbaine et 1,5 milliard d'euros pour redynamiser les centres des villes moyennes.

En complément de ces engagements pris dans le cadre de la convention quinquennale, Action Logement, finance un plan d'investissement de 9 milliards d'euros comportant 7 axes prioritaires permettant d'accompagner, en particulier, les salariés les plus modestes directement concernés par les problèmes d'accès au logement, d'entrée dans l'emploi et de pouvoir d'achat.

- **AG2R LA MONDIALE au titre de l'action sociale**

L'action que conduira AG2R La Mondiale s'inscrira dans les orientations 2019/2022 de l'action sociale des fédérations AGIRC ARRCO et plus particulièrement dans l'axe intitulé : « soutenir le retour à l'emploi des actifs les plus fragiles ». Des actions qui doivent se construire dans une approche, globale, innovante et complémentaire des autres acteurs agissant en faveur de l'emploi avec une attention particulière pour les demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés.

- **MEDEF Lyon-Rhône**

Le MEDEF Lyon-Rhône est le premier réseau d'entrepreneurs du territoire et représente près de 10 000 chefs d'entreprises. Il a pour mission de rassembler les entreprises et défendre leurs intérêts.

Sa mission s'appuie sur trois piliers :

- l'influence et la gouvernance, au travers de ses 600 mandataires siégeant dans plus de 70 structures liées à l'économie, le social et la formation ;

- le développement des entreprises et du territoire ;
- l'entraide, via l'animation de son réseau d'adhérents et l'organisation de rencontres et événements, comme l'Odyssées des entrepreneurs.

En 1991, le MEDEF Lyon-Rhône crée « Mode d'Emploi Rhône » pour accompagner les entreprises confrontées à des difficultés de recrutement tout en favorisant le retour à l'emploi d'un public qui en est éloigné (bénéficiaires du RSA, bénéficiaires de l'ASS, demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes issus des quartiers relevant de la politique de la ville, personnes en situation de handicap, jeunes sans qualification, demandeur d'emploi de 50 ans et plus, personnes sans aucun revenu, parents isolés ayant charge de famille, public en insertion par l'activité économique).

L'accompagnement va de l'étude du poste, à la recherche et à la présélection du candidat.

En collaboration avec de nombreux partenaires publics et privés, le chargé de mission emploi-insertion de « Mode d'Emploi Rhône » place ainsi durablement en entreprise une trentaine de personnes par an.

- **SYTRAL**

Le Sytral, Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise, est l'autorité organisatrice de transports de la métropole de Lyon et du département du Rhône. Sa politique d'aménagement des transports urbains et interurbains repose sur le maillage du territoire, de desserte des pôles d'habitat et d'activités économiques de l'agglomération Lyonnaise.

Avec plus de 140 lignes de bus, trolleybus, métro, tramways et funiculaires, le réseau de transport Lyonnais, qui compte 1.8 million de voyages chaque jour, est le plus important de France (après l'île de France).

Véritable levier de développement économique de l'agglomération lyonnaise, le SYTRAL, qui mobilise les savoir-faire et les techniques de pointe développe chaque jour le réseau en proposant une réelle alternative à la voiture. Le Sytral qui investit plus **1,2 milliard d'euros dans son plan de mandat 2015-2020**, prévoit notamment la réalisation de 3 projets structurants.

La création d'un site propre pour la ligne de trolleybus C3, la construction de la nouvelle ligne de tramway T6 et le prolongement du métro B jusqu'à Saint-Genis-Laval Hôpitaux Sud représentent plus de **600 millions d'euros d'investissement. Près de 200 entreprises** travaillent sur la réalisation de ces projets ambitieux initiés et financés par le SYTRAL. Cela représente plus de **800 personnes**.

Soutien majeur de l'activité économique locale, le SYTRAL porte également une **démarche d'insertion sociale forte**. Dans le cadre de sa politique en matière de développement durable sur l'aspect sociétal, le SYTRAL intègre des clauses d'insertion sociale dans ses marchés de travaux afin de permettre l'accès ou le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées. Cet engagement représente plus de **100 000 heures réalisées dans le cadre de l'insertion sociale**, sur les chantiers des projets C3, T6 et Métro B.

Enfin, chaque année, l'exploitant du réseau TCL, recrute environ 300 personnes. **En 2018, ce fut 500 emplois à pourvoir**, un volume significativement plus élevé compte tenu des projets d'investissements et d'extension du réseau prévu dans le plan de mandat du SYTRAL.

Objectifs :

Pour le Sytral, créer des liens entre les pôles d'activités et les rendre accessibles pour tous, c'est contribuer au développement économique, social et démographique du territoire.

Intérêts :

Pour le Sytral, la convention « Un Job, Un logement, un pass Transport » constitue une solution innovante qui s'inscrit parfaitement dans la dynamique des projets d'investissements et d'extension du réseau prévu dans le plan de mandat du Sytral.

MOYENS MOBILISÉS PAR CHAQUE PARTENAIRE DANS LE CADRE DE LA DECLARATION COMMUNE

• ACTION LOGEMENT

▪ Alliade Habitat, Immobilière Rhône Alpes, In'li Aura filiales lyonnaises d'Action Logement Immobilier relayeront auprès de leurs locataires, le dispositif Mode D'Emploi Rhône et la mise en place de cette convention de partenariat, et notamment à travers leurs outils de communication (sites internet, les espaces locataire).

▪ Alliade Habitat, Immobilière Rhône Alpes, In'li Aura filiales lyonnaises d'Action Logement Immobilier s'engagent à orienter auprès du chargé de mission de « Mode d'Emploi Rhône » leurs locataires sans emploi après avoir recueilli préalablement leur accord exprès et non équivoque. Les candidats devront répondre aux critères d'employabilité et relever des publics visés par Mode d'Emploi Rhône.

▪ La Délégation régionale d'Action Logement Auvergne Rhône Alpes, examinera de manière prioritaire les demandes de logements locatifs transmises par « Mode d'Emploi Rhône » concernant des salariés des entreprises du secteur assujetti (entreprises privées de 10 salariés et plus).

▪ La Délégation régionale d'Action Logement Auvergne Rhône Alpes recherchera tous les moyens (technique et financier) dont il dispose et tous partenariats possibles pour aider en tant que de besoin ces personnes à trouver un logement locatif à proximité de leur nouvel emploi.

Il pourra leur proposer, sous réserve du respect des conditions d'attribution, les produits et services suivants :

- Les aides facilitant l'accès au logement
- Les aides accompagnant la mobilité et l'accès à l'emploi
- Le service d'assistance logement dédié aux salariés en difficulté dans leur parcours résidentiel : CIL-PASS ASSISTANCE®

• AG2R LA MONDIALE au titre de l'action sociale

AG2R La Mondiale s'engage à mobiliser ses partenaires qui agissent dans le domaine de l'emploi et plus particulièrement ceux qui interviennent dans l'accompagnement en prévention santé des actifs fragilisés : centre de prévention du bien vieillir des fédérations AGIRC ARRCO, acteurs du sport santé (ligue AURA d'athlétisme, autres fédérations sportives intervenant sur le sujet du sport santé, association Siel bleu...), associations spécialisées dans certaines problématiques de santé (ligue contre le cancer, réseaux diabète, centre de soins de prévention d'accompagnement en addictologie...), associations travaillant à l'accompagnement de TH (Messidor, H'UP...), collectivités territoriales (ville de Lyon via ses installations « enform@lyon » ...)...

• MEDEF Lyon-Rhône

Les moyens mobilisés par le MEDEF Lyon-Rhône :

- Placement des publics en insertion (prospection d'offre d'emploi, diffusion, présélection)
- Visites d'entreprises permettant aux personnes en insertion de découvrir de nouveaux métiers, de valider un projet professionnel, ou de débiter un cursus de recrutement

- Placement en période de mise en situation en milieu professionnel, afin de valider un projet professionnel ou de débiter un processus de recrutement

Le MEDEF Lyon-Rhône tiendra ses partenaires informés de chaque action, et leur fera part de tout besoin en logement, santé et transport.

- **SYTRAL**

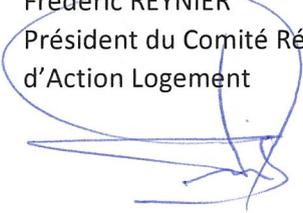
Le Sytral s'engage à soutenir les candidats bénéficiaires du dispositif « Un Job, Un Logement, un Pass Transport » en leur offrant une carte Técély chargée de 10 trajets sur le réseau TCL (valeur totale de 22,30€). Cette offre de mobilité permet d'accompagner et de renforcer la dynamique initiée par les partenaires pour chaque nouvelle personne bénéficiaire de la convention. Cette aide s'inscrit parfaitement dans le rôle de levier de développement économique du Sytral en contribuant à l'accessibilité des pôles d'activités et à la mobilité des bénéficiaires de la convention via le réseau TCL.

Fait à Lyon, en quatre exemplaires originaux, le mardi 9 avril 2019.

Pour ACTION LOGEMENT

Action Logement Services :

Frédéric REYNIER
Président du Comité Régional
d'Action Logement



Daniel FLORENCE
Vice-Président du Comité
Régional d'Action Logement



Nicolas BONNET
Directeur Régional

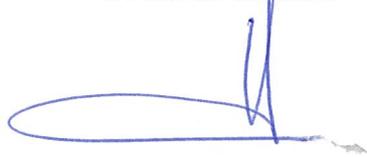


Alliade Habitat :

Xavier GROS
Président

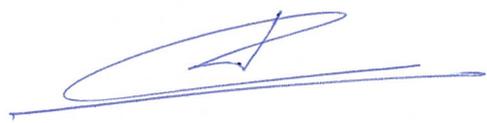


Elodie AUCOURT PIGNEAU
Directrice Générale



In'li Aura :

Ludovic SCARPARI
Président



Guillaume HAMELIN
Directeur Général



Immobilière Rhône-Alpes :

Anne-Sophie PANSERI
Présidente



Anne WARSMANN
Directrice Générale



**Pour AG2R LA MONDIALE au titre de
l'action sociale**

Olivier SIMONIN
Directeur Régional



Pour le MEDEF Lyon-Rhône

Laurent FIARD
Président



Pour le SYTRAL

Fouziya BOUZERDA
Présidente

